

DEVELOPPEMENT DE LA BIENTRAITANCE PREVENTION DE LA MALTRAITANCE

Le contexte

Le 14 mars 2007, le Ministre Délégué à la Sécurité Sociales aux personnes âgées et aux personnes handicapées et à la famille, a déclaré vouloir instaurer « UNE CULTURE DE LA BIENTRAITANCE » dans les établissements accueillant des personnes âgées. Les actions qui seront liées à ce projet seront évaluées dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche qualité et de l'auto évaluation des pratiques à laquelle procèdera chaque établissement en référence aux recommandations de l'Agence Nationale d'Evaluation sociale et médico-sociale. Un « correspondant maltraitance » a été désigné à partir de mai 2007 dans chaque DDASS, qui est chargé de coordonner l'action de l'état contre « la maltraitance » et qui assurera le suivi des plaintes.

E.FOR.S a signé la Charte MOBIQUAL mise en œuvre à l'initiative de la Direction Générale de la Santé et de la Société Française de Gériatrie et Gériologie. Il s'agit pour l'organisme EFORS, de s'engager sur l'implication des intervenants formateurs que nous proposons, dans le programme de sensibilisation et d'amélioration des pratiques développé par ce projet national, notamment sur le thème de la bientraitance. La démarche proposée de cette action, les outils utilisés et fournis aux participants sont en adéquation avec ceux diffusés par la Société Française de Gériatrie et Gériologie (« Mallette bientraitance »).

L'action proposée permettra aux participants :

De remettre du sens face aux situations vécues au quotidien, d'enrichir leurs capacités de réponse individuelle et collective, leur permettre une analyse de leurs pratiques au quotidien et d'élaborer pour l'ensemble des services un protocole de prévention contre la Maltraitance.

Cette action a pour objectif également de leur proposer un lieu et un temps afin d'être prêts à faire appel à « L'AUTRE » que l'on soit témoin, victime ou maltraitant ; c'est la prise en charge groupale de cette problématique qui peut assurer une véritable PREVENTION DE LA MALTRAITANCE de la personne âgée en Institution

INTERVENANT (S)

Psychologue clinicienne de la santé

ELEMENTS DU PROGRAMME

Place de la vieillesse dans notre société actuelle - La personne âgée et les « Autres »

Définition de la maltraitance

Historique de la maltraitance

Les formes de la maltraitance

Les statistiques sur la maltraitance

La maltraitance et l'Institution - Le pouvoir - Le signalement

A partir d'étude de cas et d'analyse des pratiques des participants

Du repérage.....à la prévention de la maltraitance

Contribuer au développement de la bientraitance

L'humanisation de la toilette

Autre situation à risque : la prise de médicament

Pour un projet adapté à votre demande, merci de nous consulter

E. FOR. S

ENSEIGNEMENT • FORMATION • SANTE

Siège social : 35 cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE - Annexe Région Nord : 12 place Saint Hubert
59000 Lille

Tél. : 04 91 59 94 90 • Fax 04 91 55 02 37 • E.mail : efors-sante@wanadoo.fr • www.efors.fr

E.U.R.L. 7.622.45 € - SIRET 400 881 231 000 49 - APE 8559 A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 06 415 13

E.FOR.S

E. FOR. S

ENSEIGNEMENT • FORMATION • SANTE

Siège social : 35 cours Pierre Puget 13006 MARSEILLE - Annexe Région Nord : 12 place Saint Hubert
59000 Lille

Tél. : 04 91 59 94 90 • Fax 04 91 55 02 37 • E.mail : efors-sante@wanadoo.fr • www.efors.fr

E.U.R.L. 7.622.45 € - SIRET 400 881 231 000 49 - APE 8559 A - Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 93 13 06 415 13